

et de nombreux autres produits créent pour le bois de multiples autres usages. Le bois plastique, la planche de fibre et le bois laminé créeront à n'en pas douter une demande croissante pour ces soi-disant catégories inférieures de bois, de sorte que l'utilisation des ressources forestières sera plus complète et qu'il y aura moins de gaspillage. Bien qu'il puisse y avoir une diminution de la production du bois, imputable en partie à la disparition du bois de haute qualité et en partie à la concurrence des autres matériaux, il y a de bonnes raisons d'espérer que la demande de bois se maintiendra si elle n'augmente pas.

Si l'on considère la situation d'un point de vue général, on peut dire avec confiance qu'à la faveur d'une exploitation rationnelle il n'y a pas de danger de disette éventuelle de bois au Canada. Il surviendra sûrement des disettes locales et surtout des disettes de certaines essences de haute qualité qui nécessiteront une réadaptation de l'industrie, mais cette réadaptation ne s'effectuera que graduellement. Elle est déjà commencée d'ailleurs.

### Principaux marchés mondiaux pour les produits forestiers canadiens.

Bien que le bois, la pulpe et le papier soient, en temps ordinaire, exportés dans un grand nombre de pays, les Etats-Unis et le Royaume-Uni restent encore les débouchés les plus importants pour ces produits. Au point de vue valeur, les Etats-Unis absorbent 67 p.c. et le Royaume-Uni 18 p.c. de ces exportations. Ces dernières années, les exportations au Royaume-Uni ont sensiblement augmenté tant en valeur réelle qu'en valeur relative.

#### Royaume-Uni.

Le Royaume-Uni est le plus grand pays importateur de bois du monde. Ses forêts sont très limitées, de sorte qu'il doit importer presque tout le bois dont il a besoin pour son usage domestique et pour son grand commerce d'exportation.

L'importance du bois dans l'économie britannique, en temps de guerre comme en temps de paix, est soulignée par la promptitude avec laquelle le Ministère du Ravitaillement a créé la Commission de Contrôle du Bois. Cette commission a immédiatement pris charge non seulement des approvisionnements de bois des Iles Britanniques mais aussi des achats déjà faits ou devant se faire outre-mer.

Les raisons qui ont déterminé l'établissement d'un contrôle sur le bois sont ainsi expliquées par M. Russell Latham, contrôleur adjoint chargé de l'encouragement à l'économie dans l'usage du bois:—

- (1) L'élimination de la concurrence sur les marchés restreints qui restent ouverts comme sources d'approvisionnement.
- (2) Permettre d'ignorer toute source d'approvisionnement dont les exploitants laissent percer leurs intentions de spéculer sur les circonstances présentes.
- (3) La concentration sur l'importation de variétés essentielles par opposition à celles qui ne le sont pas.
- (4) Permettre la réglementation de l'amortissement des balances de change étranger selon les circonstances.

La moyenne des importations annuelles de "bois", classifiées sous "matières premières et articles principalement non ouvrés" en 1934-38 équivalait à 6,475,000,000 de pieds, m.p. Les importations de bois scié, y compris la planche à boîtes, s'établissent en moyenne à 4,964,000,000 de pieds, m.p. En outre 151,000,000 de pieds cubes (ce qui équivalait à environ 1,510,000,000 de pieds de planche) ont été importés comme billes équarries à la hache, étais de mines, douves, poteaux et feuilles de placage. Voici un état de ces importations:—